

ENQUÊTE DÉPLACEMENTS DU SCoT DE L'AGGLOMÉRATION MESSINE

PORTRAIT RIVES DE MOSELLE

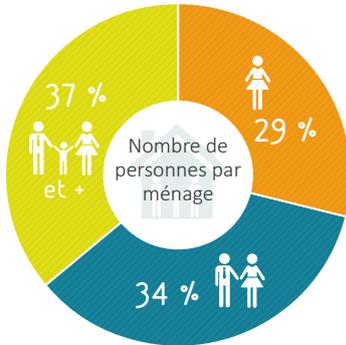
Imaginons ensemble la mobilité de demain



Qui sont les habitants ?

Un échantillon de 852 personnes et de 689 ménages enquêtés dans la Communauté de Communes des Rives de Moselle sur leurs pratiques de mobilité un jour de semaine (du lundi au vendredi).

2,3 personnes par ménage en moyenne



46 %
des personnes travaillent



21 %
des personnes étudient



21 %
sont retraités



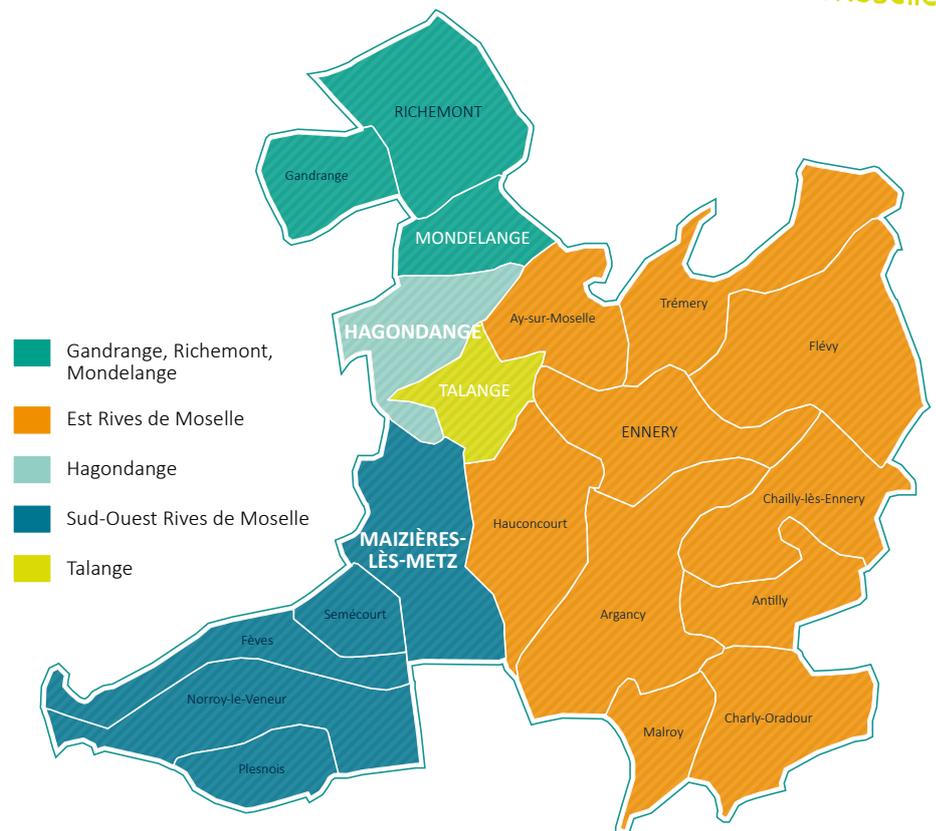
La part des personnes seules dans Rives de Moselle est plus faible (29 %) que dans l'ensemble du SCoTAM (34 %). En revanche, la proportion des ménages de 3 personnes et plus y est plus élevée que la moyenne : 37 % dans Rives de Moselle contre 33 % dans le SCoTAM.

5 secteurs et 6 polarités analysés sur le territoire des Rives de Moselle

Ces 5 secteurs sont des « secteurs de tirage », c'est-à-dire des zones géographiques homogènes au sein desquelles un échantillon représentatif de 160 résidents minimum a été interrogé.

6 polarités de l'armature urbaine du SCoTAM concentrent 74 % de la population des Rives de Moselle :

- **Hagondange et Maizières-lès-Metz :**
2 pôles urbains d'équilibre
- **Mondelange et Talange :**
2 centres urbains de service
- **Richemont et Ennery :**
2 pôles relais



51 minutes en moyenne pour se déplacer par jour dans le SCoTAM

- **En moyenne, un habitant des Rives de Moselle consacre 51 minutes à ses déplacements quotidiens réalisés uniquement dans le SCoTAM et parcourt 21 km.**

En comparaison, un habitant du SCoTAM passe en moyenne 57 minutes par jour à se déplacer dans ce territoire pour parcourir 20 km. Les habitants des Rives de Moselle font partie des habitants des intercommunalités qui réalisent les plus courtes distances par jour dans le SCoTAM, avec Metz Métropole et Pays Orne-Moselle. Ces résidents de territoires denses sont plus proches des pôles d'emplois, des commerces et des services.

Des ménages équipés d'autant de vélos que de voitures



1,5 vélo par ménage en moyenne (1,2 vélo par ménage du SCoTAM en moyenne)



1,5 voiture par ménage en moyenne (1,3 voiture par ménage du SCoTAM en moyenne)



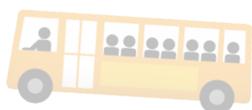
Des ménages très motorisés

- 1 ménage sur 2 des Rives de Moselle dispose d'au moins 2 voitures (41 % en moyenne dans le SCoTAM)
- Dans le secteur est des Rives de Moselle (voir carte ci-contre) : cela représente près de 2/3 des ménages !

2 ménages sur 5 sont équipés d'au moins deux vélos



- 42 % des ménages ont au moins 2 vélos**, c'est plus élevé qu'en moyenne dans le SCoTAM (35 %). Cette part est la plus forte dans le secteur est où elle représente 53 % des ménages.
- 4 900 personnes (10 %) déclarent réaliser au moins 2 déplacements à vélo par semaine** (du lundi au vendredi). 45 % d'entre eux étudient (principalement des scolaires jusqu'au bac). La part restante concerne en majorité des actifs et des retraités.



Un usage des transports collectifs essentiellement par les scolaires, étudiants et actifs

- 17 % des habitants (8 000 personnes) affirment utiliser les réseaux de transports collectifs (TIM, Le Met' ou TER) au moins 2 fois par semaine** (du lundi au vendredi). Ils sont **12 % à déclarer les emprunter tous les jours**. En comparaison, 21 % habitants du SCoTAM affirment les utiliser au moins 2 fois par semaine et 14 % tous les jours. Parmi les habitants des Rives de Moselle utilisant régulièrement ces transports collectifs (au moins deux fois par semaine), **57 % étudient et un tiers travaille**.
- 78 % déclarent les utiliser « très peu » ou « jamais » pour 4 raisons principales** : 66 % ne sont pas motivés par ce mode, 15 % pointent les horaires qui sont, selon eux, inadaptés, 8 % indiquent que l'arrêt est trop loin de leur domicile et 6 % que le temps de parcours est trop long. **Une adaptation de l'offre, notamment pour les déplacements vers Metz Métropole, permettrait de capter un plus large public.**



Les usagers du train (TER/trains grandes lignes) sont principalement des actifs : 2/3 des voyages en TER/train grande ligne sont réalisés par des personnes qui travaillent à temps plein ou à temps partiel. Le tiers restant concerne principalement des étudiants en formation/stage/alternance et des scolaires.



Un voyage (ou un trajet), est la partie d'un déplacement réalisée avec un mode. Par exemple, une personne se déplaçant pour aller travailler en voiture puis en train, utilise 2 modes et réalise 2 trajets successifs pour se déplacer. On utilise plutôt le terme de « voyage » pour les transports collectifs.

Combien de déplacements ?

 **4,2 déplacements** par jour en moyenne

C'est proche de la moyenne du SCoTAM (4,1 déplacements par personne et par jour).

 **9 % de personnes non mobiles** en moyenne

C'est proche de la moyenne du SCoTAM (10 %).

47 % des non mobiles des Rives de Moselle sont retraités (2/3 d'entre eux ont plus de 70 ans).

 **38 % de personnes hypermobiles** en moyenne

C'est un peu plus que la moyenne du SCoTAM (36 % d'hypermobiles).

53 % des hypermobiles des Rives de Moselle travaillent, 24 % étudient et 15 % sont à la retraite.

3/4 de ces retraités ont moins de 75 ans.

Un déplacement, c'est l'action de se déplacer d'un lieu à un autre pour un certain motif (travail, école, loisirs etc.), en utilisant un ou plusieurs modes de déplacements (marche, vélo, voiture, etc.) sur la voie publique.

La mobilité est le nombre moyen de déplacements effectués par personne enquêtée et par jour, tous modes et tous motifs confondus. Le nombre de déplacements comprend les déplacements internes au SCoTAM et les flux d'échanges avec les territoires extérieurs.

Les non mobiles désignent les personnes qui ont déclaré ne s'être pas déplacées le jour de semaine enquêté.

Les hypermobiles sont les personnes qui réalisent 5 déplacements et plus par jour.



Avec quels modes ?

198 100 déplacements quotidiens dans le SCoTAM et d'échanges avec les territoires extérieurs au SCoTAM :

 **La voiture : 2/3 des déplacements quotidiens des habitants des Rives de Moselle.**

Cette part est supérieure à celle des habitants du SCoTAM (60 %) et à celle des habitants de Metz Métropole (55 %).

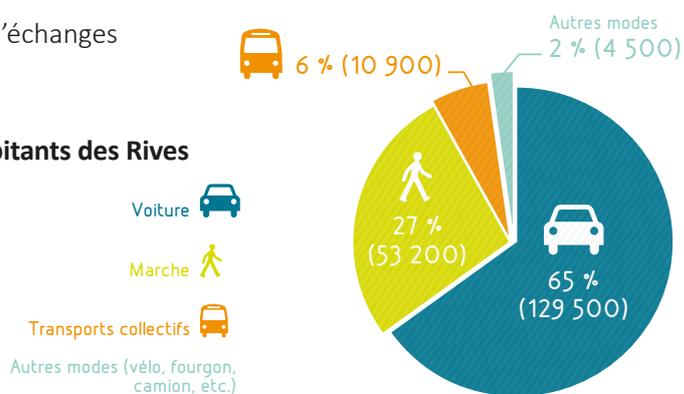
 **La marche : une part de déplacements plus faible par rapport aux habitants du SCoTAM et à ceux de Metz Métropole.**

Les habitants des Rives de Moselle réalisent à pied 27 % de leurs déplacements quotidiens. C'est davantage pour les habitants du SCoTAM (31 %) et les habitants de Metz Métropole (34 %).

 **Les déplacements en transports collectifs représentent 6 % de leurs déplacements.** C'est proche de la moyenne du SCoTAM (7 %).

Parmi ces 10 900 déplacements quotidiens, 40 % sont réalisés en cars (TIM et TED) et 33 % en TER (car ou train) et en train grande ligne. Les déplacements restants sont effectués en autres autocars* et en transports collectifs Le Met'.

* Autres lignes départementales, régionales, internationales en cabotage, périscolaire, occasionnel.

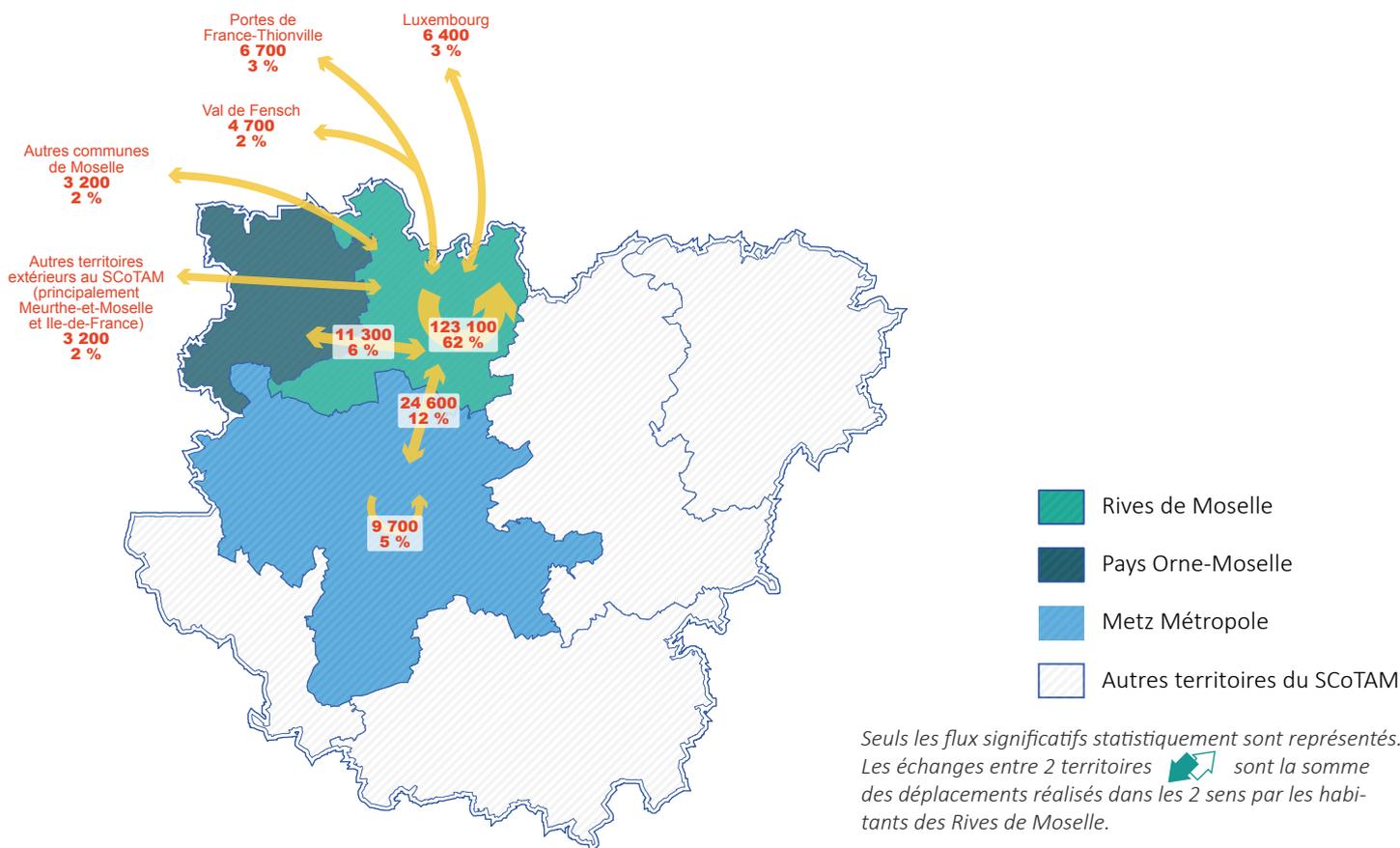


Cette répartition des déplacements est réalisée selon le « mode principal ». La répartition par voyage (ou trajet) permet d'estimer l'usage des transports collectifs sur les réseaux : environ 4 900 voyages quotidiens réalisés en cars (réseaux TIM et TED) et environ 4 200 en TER/train grande ligne (dont environ 3 600 en train ou car TER). Ils fréquentent principalement la gare d'Hagondange (environ 2 400 voyages/jour du lundi au vendredi au départ ou à l'arrivée de cette gare), les gares du Luxembourg (environ 2 000 voyages/jour) et la gare de Metz Ville. Pour plus d'information sur la fréquentation des gares du SCoTAM, se reporter aux études réalisées par l'AGURAM : www.aguram.org/etudes-productions/planification/scot/valoriser-et-re-composer-les-espaces-gare.

Quelle est la géographie de leurs déplacements ?

Quels flux ?

Habitants des Rives de Moselle : 198 100 déplacements quotidiens
dans le SCoTAM et d'échanges avec les territoires extérieurs



6 déplacements sur 10 au sein des Rives de Moselle (123 100 déplacements) dont plus de la moitié sont internes aux 6 polarités du territoire (voir page 2).

De nombreux échanges quotidiens avec :

- Metz Métropole** (24 600 déplacements) dont 11 300 avec le centre de Metz (Ancienne Ville, Nouvelle Ville, les Isles) et ses quartiers limitrophes (Sablon, Plantières Queuleu).
- Pays Orne-Moselle** (11 300 déplacements) dont 5 600 avec la commune d'Amnéville.
- mais aussi avec des polarités et des territoires extérieurs au SCoTAM** : Portes de France-Thionville, le Luxembourg et Val de Fensch.

Metz Métropole : 17 % de leurs déplacements quotidiens

- 12 % sont des échanges réalisés par les habitants des Rives de Moselle entre leur territoire et Metz Métropole.
- 5 % (9 700 déplacements) sont réalisés uniquement dans Metz Métropole, dont 5 900 dans le centre de Metz et ses quartiers limitrophes.



Les habitants des Rives de Moselle réalisent presque autant d'échanges avec Metz Métropole que les habitants de Metz Métropole avec Rives de Moselle (25 000 déplacements quotidiens environ). Les habitants de ces deux intercommunalités réalisent des échanges équilibrés entre leurs territoires.

Les résidents des Rives de Moselle

Avec quels modes ?

	Principaux modes	Déplacements par jour	Parts modales
Échanges entre Rives de Moselle et...			
Metz Métropole	 Voiture	19 900	81 %
	 TC	3 700	15 %
Pays Orne-Moselle	 Voiture	10 000	89 %
Portes de France-Thionville	 Voiture	6 200	93 %
Luxembourg	 Voiture	4 300	67 %
	 TC	2 100	33 %
Val de Fensch	 Voiture	4 700	100 %
Déplacements dans...			
Rives de Moselle	 Voiture	72 200	59 %
	 Marche	46 000	37 %
	 TC	2 500	2 %
Maizières-lès-Metz	 Voiture	10 000	51 %
	 Marche	8 300	42 %
Hagondange	 Voiture	7 500	39 %
	 Marche	11 400	59 %
Talange	 Voiture	7 500	49 %
	 Marche	7 700	50 %
Mondelange	 Voiture	2 000	21 %
	 Marche	7 100	77 %
Ennery	 Voiture	1 400	55 %
	 Marche	1 100	45 %

Les déplacements internes à la commune de Richemont sont trop faibles en volume, ils ne sont pas représentés ici.

- Des échanges quotidiens réalisés quasi exclusivement en voiture, sauf pour Metz Métropole et le Luxembourg.**
 Les résidents utilisent principalement le TER (car ou train) pour les échanges avec le Luxembourg (environ 1 600 voyages/jour du lundi au vendredi en TER entre ces 2 territoires). Pour les échanges avec Metz Métropole, ils utilisent davantage les cars du réseau TIM (environ 2 300 voyages/jour du lundi au vendredi en car TIM entre ces 2 territoires).
- Dans Rives de Moselle, les déplacements se répartissent principalement entre la voiture (59 %) et la marche (37 %). Les transports collectifs sont très minoritaires (2 %),** ce sont principalement des déplacements réalisés en car sur le réseau TIM.
- La voiture fait globalement jeu égal avec la marche pour les déplacements réalisés uniquement à l'intérieur des polarités,** sauf dans les communes d'Hagondange et Mondelange, où la marche est prédominante par rapport à la voiture. Ces déplacements à pied sont réalisés principalement pour les loisirs, les achats et la garderie/école.



Le motif « loisirs » regroupe des activités sportives, culturelles ou associatives, les promenades, la restauration, les visites.

Le motif « accompagnement » correspond au fait d'aller déposer quelqu'un en un lieu donné ou d'aller le récupérer.

Ces déplacements sont réalisés ici principalement pour accompagner les enfants à l'école, au collège ou au lycée.

Pour quels motifs ?

(en excluant le retour au domicile)

	Principaux motifs de destination	Déplacements par jour	Parts des motifs de destination
De Rives de Moselle vers...			
Metz Métropole	Travail	4 500	36 %
	Études	2 300	18 %
	Loisirs	1 700	14 %
Pays Orne-Moselle	Loisirs	2 400	43 %
Portes de France-Thionville	Travail*		
Luxembourg	Travail	2 800	87 %
Val de Fensch	Travail*		
Déplacements dans...			
Rives de Moselle	Loisirs	19 200	26 %
	Achats	18 200	24 %
	Accompagnement	14 400	19 %
	Garderie/école	7 500	10 %
	Travail	7 100	9 %
	Études	2 800	4 %
Maizières-lès-Metz	Loisirs	3 700	31 %
	Accompagnement	2 600	22 %
	Achats	1 700	14 %
Hagondange	Loisirs	3 200	27 %
	Achats	2 600	21 %
	Accompagnement	2 100	18 %
Talange	Loisirs	2 700	29 %
	Accompagnement	2 400	26 %
	Achats	1 600	18 %
Mondelange	Achats, loisirs et garderie/école*		
Ennery	Accompagnement et achats*		

* Principaux motifs : leur volume de déplacements est insuffisant pour avoir une validité statistique.

Les loisirs : 1^{er} motif des déplacements dans Rives de Moselle (26 %)

C'est 19 200 déplacements quotidiens, du lundi au samedi, réalisés uniquement dans ce territoire :

- 38 % sont réalisés pour faire une promenade, du « lèche-vitrines » ou prendre une leçon de conduite ;
- 30 % pour participer à des loisirs, des activités sportives, culturelles ou associatives ;
- 18 % pour rendre visite à des parents ou des amis ;
- 14 % pour se restaurer hors du domicile.

Les achats : 2^e motif des déplacements dans Rives de Moselle (24 %)

Ce sont 18 200 déplacements quotidiens, du lundi au vendredi, réalisés uniquement dans ce territoire (25 800 le samedi).

47 % concernent des achats en grand magasin, supermarché, hypermarché et leurs galeries marchandes (48 % le samedi) et 45 % concernent des achats en petit et moyen commerce et drive-in (42 % le samedi).

2/3 des déplacements quotidiens (du lundi au vendredi) des habitants des Rives de Moselle réalisés pour les loisirs, sont effectués à destination de leur territoire*.

Pour les achats, cela représente plus des 3/4.

1 ménage sur 5 fait la majorité de ses courses alimentaires au Leclerc de Maizières-lès-Metz.

* Déplacements internes au territoire ou de retour vers le territoire.

Que retenir ?

-  **Les loisirs, les achats et l'accompagnement** : 3 premiers motifs de déplacements dans les Rives de Moselle.
-  **Rives de Moselle, un territoire particulièrement attractif vis-à-vis de ses habitants pour les achats et les loisirs** ;
-  **De multiples destinations pour le travail** : Rives de Moselle, Metz Métropole, Luxembourg et Portes de France-Thionville/Val de Fensch notamment ;
-  **La voiture fortement utilisée pour les échanges avec les autres territoires, hormis pour Metz Métropole et le Luxembourg**, où l'usage des transports collectifs (TER et cars du réseau TIM) est notable ;
-  **Voiture et marche font globalement jeu égal pour les déplacements réalisés uniquement à l'intérieur des polarités**, sauf pour Hagondange et Mondelange où la marche prédomine.

Quelles pistes creuser ?

-  **Faciliter les déplacements doux sur les voies communautaires, et en particulier développer la pratique du vélo pour les déplacements professionnels qui sont souvent intraterritoires.**
- Développer la part modale des transports collectifs (bus et trains) au sein de l'ensemble des déplacements.**

L'enquête permet des exploitations plus fines sur des publics cibles ou sur un mode particulier en fonction des objectifs poursuivis.

Publication disponible sur les sites internet :

www.aguram.org/enquete
www.scotam.fr

Directeur de publication : Syndicat Mixte du SCoTAM
Publication réalisée par : Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM), octobre 2018
Rédaction : Catherine FOURREL DE FRETTES
Réalisation graphique et cartographique : Metz Métropole, AGURAM
Sources : EDGT SCoTAM 2017

